

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2027

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le directeur général et greffier de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel :

QUE le conseil municipal adoptera son budget de l'exercice 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2025-2027 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 9 décembre 2024, à 19 h, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville (2^e étage).

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Donné à Saint-Joseph-de-Sorel, ce 29^e jour de novembre 2024.

Le directeur général et greffier



Patrick Delisle, gma